

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Elisabeth De Lavergne, Kaouthar Benameur, Rémi Darmon, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Eric Lucas, Pierrick Courilleau

Absents excusés représentés :

Anne-Charlotte Bénichou	Pouvoir à Didier Missenard
Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
Albert Da Silva	Pouvoir à Véronique France-Tarif
Caroline Danhiez-Caillot	Pouvoir à Louis Leroy
Pierrick Courilleau (jusqu'à 20h44)	Pouvoir à Eric Lucas

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 31

Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Patrick Villette est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-96 – FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : COMPLEMENT N°1

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2023-25 du conseil municipal du 11 avril 2023 votant le budget primitif 2023 de la commune,

Vu la délibération n°2023-27 du conseil municipal du 11 avril 2023 approuvant le vote des subventions aux associations pour l'exercice 2023,

Vu la demande de subvention formulée par l'association LUDO FANTASY, instruite après le vote du budget,

Vu la commission des finances, du développement économique et des affaires générales en date du vendredi 17 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'affecter une subvention de fonctionnement de 600 € à l'association *LUDO FANTASY*,
- **Dit** que la dépense correspondante est inscrite au budget 2023 de la commune au compte 65748.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **23 NOV. 2023**
et de la publication le **23 NOV. 2023**

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

